

DIPLÔME D'ÉTAT DE CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE

DC4B - Implication dans les dynamiques institutionnelles, partenariales et inter partenariales

SESSION 2018

Durée : 4 heures

Matériel autorisé : l'usage de tout modèle de calculatrice, avec ou sans mode examen, est autorisé.

Tout autre matériel est interdit.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet se compose de 9 pages, numérotées de 1/9 à 9/9.

DIPLÔME D'ÉTAT DE CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE	Session 2018
<i>Implication dans les dynamiques institutionnelles, partenariales et inter partenariales – DC4B</i>	Page : 1/9

Près d'un quart des personnes en situation d'isolement relationnel est composé de personnes âgées de plus de 75 ans, soit environ 1,2 million de personnes (Fondation de France, 2013). La part des âgés isolés augmente fortement. Lutter contre l'isolement social suppose d'encourager la participation des citoyens et des acteurs locaux volontaires pour développer la création de lien social avec les personnes fragilisées. De ce constat est née la MOBilisation NAtionale contre L'isolement Social des Âgés (MONALISA). Le déploiement de cette mobilisation nationale sera fortement soutenu et s'inscrira dans les grands chantiers suivis par le nouveau haut conseil de l'âge.

Source : rapport annexé à la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relatif à l'adaptation de la société au vieillissement.

La démarche dite MONALISA fédère des acteurs locaux. MONALISA est à ce titre identifiée comme un réseau, animé par une association nationale. Son objectif est de prévenir et combattre l'isolement des personnes âgées en mobilisant les citoyens à travers des équipes composées de bénévoles qui s'inscrivent dans la démarche « MONALISA ». Ces équipes, dites « équipes citoyennes », s'engagent à tisser des liens avec les personnes âgées isolées de leur quartier, ville ou village.

Le CLIC du pays de H., département de V., géré par l'association « génération solidaire », adhère à la démarche et est signataire de la charte MONALISA.

L'équipe du CLIC se compose d'un secrétaire et d'un chargé d'évaluation et de suivi social et d'un Conseiller en Économie Sociale Familiale (CESF), coordinateur de la structure.

En tant que CESF du CLIC, vous êtes référent des « équipes citoyennes ».

C'est dans ce contexte qu'une de ces équipes vous sollicite car elle souhaite mettre en place un « café des seniors » auprès des personnes âgées isolées du territoire.

Vous êtes chargé de concevoir l'organisation et le fonctionnement du projet « café des seniors » en y associant les bénévoles.

Présenter la démarche partenariale nécessaire à la mise en place de ce projet en précisant les fonctions de médiation et de négociation à mettre en œuvre.

BARÈME :

	C4.3	C4.4	C4.5	C4.6
Compétences évaluées.	Représenter l'institution.	Assurer une fonction de médiation.	Assurer une fonction de négociation.	S'inscrire dans un travail d'équipe en interne, pluri-professionnel et/ou interinstitutionnel.
	Rédaction rigoureuse.			
	6 points	4 points	4 points	6 points

LISTE DES DOCUMENTS ANNEXES

ANNEXE 1 - CLIC du pays de H.

Source : *rapport d'activité du CLIC du pays de H., année 2015, extraits.*

ANNEXE 2 - Plan national d'action de prévention de la perte d'autonomie (extraits).

Source : *Premier ministre, septembre 2015, disponible sur www.social-sante.gouv.fr (consulté le 16/07/2016).*

ANNEXE 3 - Motivations des bénévoles.

Source : *France bénévolat, la France bénévole, 10^{ème} édition, 2013, disponible sur www.recherches-solidarites.org, consulté le 27/07/2016.*

ANNEXE 4 - Préconisations pour une MObilsation NAtionale contre L'isolement Social des personnes Agées.

Source : *SERRES Jean-François, rapport MONALISA, Ministère délégué aux personnes âgées et à l'autonomie, juillet 2013.*

Disponible sur www.ladocumentationfrancaise.fr, consulté le 20/07/2016.

ANNEXE 5 - Les quatre axes communs du projet d'équipe citoyenne MONALISA.

Source : *charte de l'équipe citoyenne MONALISA (extrait), disponible sur www.monalisa.fr, 2015.*

ANNEXE 6 - Plan départemental « bien vieillir en V. » 2010-2015 (extraits).

Source : *disponible sur le site du Conseil départemental de V., consulté le 27/07/2016.*

DIPLÔME D'ÉTAT DE CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE	Session 2018
<i>Implication dans les dynamiques institutionnelles, partenariales et inter partenariales – DC4B</i>	Page : 3/9

ANNEXE 1 - CLIC du pays de H.

Le Territoire du CLIC

Le territoire du CLIC est composé de 20 communes rurales et étendues, à l'exception de la ville de H. (environ 15 000 habitants). La population totale est de 54 133 habitants, dont 12 002 personnes de 60 ans et plus, parmi elles 4 747 personnes de 75 ans et plus. Les personnes de 60 ans et plus, représentent 22 % de la population du territoire du CLIC du pays de H..

Le territoire du CLIC s'étend sur deux communautés de communes. Les deux communautés sont associées dans l'organisation du CLIC (structure associative). Elles ont pour particularité de présenter une configuration de territoire similaire :

- des petites communes réparties sur un large territoire ;
- une population âgée identique et représentant 22 % de la population ;
- des services aux personnes couvrant l'ensemble du territoire ;
- un réseau associatif important ;
- des praticiens libéraux proches des lieux de vie mais en nombre limité.

Les personnes accompagnées

En 2015, le CLIC a accompagné 743 personnes.

Situations familiales des personnes accompagnées

Situations	%
Célibataire	6
Séparé(e) divorcé(e)	3
Marié(e) concubin(e)	54
Veuf(e)	37

Tranches d'âge.

Tranches d'âge	%
Moins de 60 ans	1
60 à 74 ans	20
Plus de 75 ans	79

[...]

Réunions partenariales

L'isolement est un facteur d'accélération du vieillissement. Les professionnels participants aux travaux du CLIC ont travaillé sur ce sujet. Les échanges menés dans le cadre de ces réunions ont particulièrement porté sur les constats suivants :

- de nombreuses personnes âgées viennent s'installer sur le département, loin de leur famille, et se retrouvent seules ;
- l'habitat dispersé en secteur rural et le manque de moyens de déplacement favorisent l'isolement ;
- les personnes âgées ne bénéficiant pas d'une aide ou d'une prise en charge ne sont pas toujours identifiées.

Source : rapport d'activité du CLIC du pays de H., année 2015 (extraits).

DIPLÔME D'ÉTAT DE CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE	Session 2018
<i>Implication dans les dynamiques institutionnelles, partenariales et inter partenariales – DC4B</i>	Page : 4/9

ANNEXE 2 - Plan national d'action de prévention de la perte d'autonomie (1/2)

Axe 1. Préservation de l'autonomie et prévention primaire : améliorer les grands déterminants de la santé et de l'autonomie.

Enjeu n°3 : lutter contre l'isolement et favoriser le lien social, l'intergénération et les activités cognitives.

Mesure 7 : prévenir, repérer, prendre en charge les facteurs de risque de rupture du lien social et les effets de la situation d'isolement sur l'état de santé et la vie sociale de la personne âgée.

I. Contexte et enjeux

L'enquête handicap-santé ménages 2008 de l'INSEE a identifié un groupe de 3 millions de retraités en marge de la vie sociale (ayant un repas ou une sortie avec la famille ou des amis par mois), dont un sous groupe de 530 000 retraités extrêmement isolés qui voient famille ou amis moins d'une fois par mois.

Les causes d'isolement peuvent être multiples : décès du conjoint, éloignement des proches, état de santé, sentiments dépressifs, précarité économique... La notion d'isolement est donc complexe à appréhender dans la mesure où elle procède aussi d'un ressenti de la personne. Elle représente un facteur de risque identifié par les gériatres comme étant un critère d'entrée dans la fragilité, d'où l'importance de repérer les personnes retraitées isolées vivant à domicile et de proposer une offre de service adaptée à destination de ce public. Les actions et thématiques multiples qui se développent sur les territoires se trouvent souvent confrontées à la difficulté de repérer ces populations par définition peu connues des services sociaux ou autres acteurs de proximité et à la complexité de l'environnement institutionnel existant sur les thématiques relatives à la perte d'autonomie.

Deux enjeux principaux président à la nécessité de prendre en compte la problématique d'isolement des personnes âgées en lien avec les caractéristiques de leurs territoires de vie :

- un enjeu de cohésion sociale et de solidarité collective avec et autour des retraités : il s'agit de remobiliser les acteurs des territoires (particuliers, associations, collectivités, organismes sociaux, etc.) sur une finalité de réactivation des solidarités de proximité. Cet enjeu concerne en premier lieu les retraités eux-mêmes, mais aussi les générations plus jeunes et les aidants familiaux (...);
- un enjeu de politique publique : (...) aussi, l'enjeu consiste à combiner une démarche de développement des solidarités « naturelles » (voisinage, inter-génération, famille, etc.) à une démarche d'adaptation des services professionnels aux besoins du territoire. Plutôt que d'opposer ces deux registres l'un à l'autre, ou de considérer que l'un doit compenser les carences de l'autre, il s'agit de rechercher systématiquement les synergies possibles. C'est dans cet état d'esprit et pour ces objectifs que la mobilisation nationale contre l'isolement social des personnes âgées (MONALISA) se concrétise en une démarche de coopération au niveau national, départemental et local. Cette coopération a pour but de déployer des « équipes citoyennes », composées de bénévoles, soutenues et intégrées sur leur territoire. Il s'agit de mettre l'accent sur le développement d'actions collectives de prévention axées sur le maintien du lien social des retraités pour leur permettre de se réinsérer dans un réseau social. Ces actions collectives favoriseront l'activation et la mobilisation des retraités eux-mêmes dans la lutte contre l'isolement (MONALISA). Elles doivent permettre de joindre les personnes isolées qui ne se font pas connaître pour reconstruire une relation avec elles et inciter les personnes âgées à sortir de chez elles. (...)

DIPLÔME D'ÉTAT DE CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE	Session 2018
<i>Implication dans les dynamiques institutionnelles, partenariales et inter partenariales – DC4B</i>	Page : 5/9

ANNEXE 2 (2/2)

III. Actions

Mobilisation des citoyens, associations, acteurs publics et établissements autour de la lutte contre l'isolement (MONALISA).

Organiser un déploiement d'actions de lutte contre l'isolement sur l'ensemble du territoire, avec une mise en œuvre individuelle ou collective dans la dynamique impulsée par MONALISA (animer la coopération entre les organismes contributeurs, déployer les « équipes citoyennes ») (...).

Lien social.

- Améliorer le repérage des personnes âgées socialement fragiles confrontées à une situation d'isolement (social, géographique, familial) par la mise en place d'une veille des acteurs/intervenants de proximité (facteurs, gardiens d'immeubles, commerçants, pharmaciens, CCAS, associations de proximité...) et par la réalisation d'une cartographie des personnes isolées (personnes sans présence familiale ou amicale géographiquement proche, bénéficiaires de l'ASPA, retraités issus de l'immigration, mal logés...).
- Développer ou maintenir une offre adaptée d'aides au maintien à domicile, de services ou de formules d'hébergement de proximité.
- Promouvoir les démarches participatives et partenariales qui mobilisent les retraités eux-mêmes et les différents acteurs impliqués, selon les approches du développement social local, notamment au sein d'associations.
- Développer des actions intergénérationnelles favorisant les rencontres et la mixité des générations, tout en valorisant l'engagement des retraités (marches bleues intergénérationnelles dans le cadre de la semaine bleue).
- Développer et soutenir le dispositif de cohabitation intergénérationnelle consistant à ce qu'une personne âgée accueille un jeune chez elle afin de lutter contre l'isolement de la personne âgée et de développer la mixité intergénérationnelle (...).

Source : Premier ministre, septembre 2015, disponible sur www.social-sante.gouv.fr (consulté le 16/07/2016).

ANNEXE 3 - Motivations des bénévoles (1/2)

Il se confirme, et s'accroît, que la première pulsion d'un bénévole potentiel – qui ne se qualifie d'ailleurs pas comme tel à ce stade – c'est le besoin « de faire quelque chose » qui fasse sens pour la société, non pas pour la changer mais pour la rendre un peu moins invivable autour de lui, et qui soit utile. C'est tout l'enjeu des pratiques associatives, que nous qualifions de « pédagogie de l'engagement », de savoir partir de ce bénévolat d'action, plus individuel, pour arriver à un bénévolat de projet, par nature collectif. Ce qui commence à s'appeler le « parcours du bénévole », par essence individualisé et personnalisé, est certes compliqué, mais passionnant.

Les bénévoles sont exigeants et plus conscients que les autres français des enjeux sociétaux que portent les associations. Ils sont lucides, modestes mais pas pessimistes. Je dirais qu'ils sont très conscients des tensions dans lesquelles ils se trouvent et des contradictions qu'ils ont à gérer au quotidien, entre des besoins de la société qui augmentent sans cesse et des moyens qui sont - dans le meilleur cas de figure - constants. Comment faire pour que ces contradictions ne deviennent pas des injonctions contradictoires qui, elles, « rendent fou », découragent et ... feraient à terme fuir ces bonnes volontés ?

DIPLÔME D'ÉTAT DE CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE	Session 2018
<i>Implication dans les dynamiques institutionnelles, partenariales et inter partenariales – DC4B</i>	Page : 6/9

ANNEXE 3 (2/2)

Bien sûr, il n'y a pas contradiction entre sens, utilité et plaisir. France bénévolat répète sans cesse ce slogan depuis plusieurs années. Ce sont d'ailleurs la convivialité, le lien social procuré par le travail en équipe, les signes de reconnaissance ... qui permettent de gérer ces contradictions sans tomber dans l'injonction contradictoire [...].

Pour les bénévoles, les choses sont très claires : ils sont plus de 80 % à indiquer que leur mission doit être précisément et préalablement définie, avec des objectifs précis et un suivi d'exécution. Cette mission suppose un savoir-faire et des compétences précises pour 70 % des bénévoles : pour 32 % des bénévoles, ceci est un préalable incontournable, et pour 38 % c'est souhaitable. Précisons que 26 % considèrent que ces compétences pourront être acquises et développées dans le cadre de l'engagement. La nécessité d'une formation, tout au long de l'engagement, apparaît clairement aux yeux de 27 % des bénévoles ; auxquels il faut ajouter 39 % qui pensent que ce serait souhaitable, et 17 % qui avouent qu'ils ne prennent pas – ou qu'on ne leur donne pas – le temps nécessaire. À leurs yeux, cette formation revêt pour eux des formes multiples, parfois éloignées des standards du milieu professionnel. Elle peut se présenter tout autant, et cumulativement, sous la forme de l'apprentissage d'un savoir-faire sur le terrain, directement dans l'action (52 %), de conseils de bénévoles expérimentés, plus anciens (54 %), dans le cadre de modules organisés par des professionnels d'un domaine particulier (57 %), ou encore par l'acquisition de connaissances par auto-formation (26 %) (...).

Source : France bénévolat, la France bénévole, 10^{ème} édition, 2013, disponible sur www.recherches-solidarites.org, consulté le 27/07/2016.

ANNEXE 4 - Préconisations pour une MOBILISATION NATIONALE contre L'isolement Social des personnes Âgées (1/2)

Promouvoir l'engagement citoyen.

- Au niveau local : promouvoir les « équipes citoyennes » qui agissent au plus près des personnes isolées, en animant un réseau, en suscitant la création de nouvelles équipes et en leur apportant des soutiens.
- Au niveau départemental : s'organiser pour agir jusque dans les « zones blanches » et auprès de publics sensibles en animant la coopération entre les différentes parties prenantes.
- Au niveau national : promouvoir une « charte MONALISA » pour favoriser les initiatives et sécuriser les partenariats. (...)

Promouvoir la coopération entre toutes les parties prenantes.

Faire cause commune : les parties prenantes de MONALISA sont avec les associations, des collectivités territoriales, des CCAS, les caisses de retraite primaires et complémentaires, des mutuelles, la CNSA, l'agence du service civique et toute autre personne morale sans but lucratif et/ou de l'économie sociale et solidaire qui s'engagent dans la démarche de coopération MONALISA. La mobilisation nationale est un mode de coopération intégré et durable. Les parties prenantes s'engagent en signant la charte MONALISA à coopérer à la mobilisation en apportant des ressources, en participant aux modes de coordination et d'intégration, existants ou ad hoc, et en jouant un ou plusieurs rôles : opérateurs d'équipes citoyennes, acteurs du diagnostic, du repérage et de l'évaluation, de l'animation des coopérations, ensemble sur leur territoire, participants aux ressources humaines et/ou financières.

Les parties prenantes de MONALISA s'engagent :

- au niveau local, à contribuer au signalement et à l'orientation des personnes en situation d'isolement, au soutien des situations complexes, à l'orientation des candidats bénévoles, à la veille sur les territoires, à la mise à disposition de moyens et à la mise en place ou au soutien des équipes ;

DIPLÔME D'ÉTAT DE CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE	Session 2018
<i>Implication dans les dynamiques institutionnelles, partenariales et inter partenariales – DC4B</i>	Page : 7/9

ANNEXE 4 (2/2)

- au niveau départemental, à construire une vision partagée des besoins, des moyens disponibles, des actions prioritaires à entreprendre, des résultats des actions entreprises et des actions correctives à envisager ;
- au niveau national à promouvoir auprès du grand public, l'engagement de la société civile et des citoyens eux-mêmes, ainsi qu'à porter la lutte contre l'isolement des âgés au-devant de la scène publique comme un enjeu majeur et d'unité nationale pour mieux « vivre et faire société ensemble » entre les générations.

Source : *SERRES Jean-François, rapport MONALISA (extraits).
Ministère délégué aux personnes âgées et à l'autonomie, juillet 2013.
Disponible sur www.ladocumentationfrancaise.fr, consulté le 20/07/2016.*

ANNEXE 5 -

Les quatre axes communs du projet d'équipe citoyenne MONALISA

1. Accompagnement et participation des personnes âgées.

L'équipe accompagne les personnes âgées en risque ou en situation d'isolement, qui la sollicitent, lui sont signalées ou qu'elle rejoint suite à son propre « repérage » des situations ou actions pour « aller vers ». C'est l'équipe qui décide qui elle accompagne. Elle établit des relations individuelles ou collectives, réciproques, respectueuses des choix et des différences, inscrites dans la durée et dans la vie citoyenne. Elle définit et organise, en lien avec les âgés concernés, les formes d'actions pertinentes pour lutter contre la solitude et l'isolement de ces personnes.

2. Animation des bénévoles et vie d'équipe.

L'équipe recherche, recrute et intègre des bénévoles. C'est l'équipe qui décide qui elle intègre. Elle anime le suivi régulier des accompagnements individuels, toujours menés et relus à plusieurs. Elle assure l'inscription dans le parcours initial et continu de formation des bénévoles. Elle organise et anime des rencontres de tous ses membres autour de son projet et de sa vie d'équipe (au moins une fois par an).

3. Détermination et investissement d'un territoire.

L'équipe détermine le territoire sur lequel elle agit et s'interroge régulièrement sur sa pertinence et son périmètre. Le territoire doit permettre à l'équipe d'agir dans la proximité, au plus près des personnes. L'équipe s'appuie pour en déterminer la pertinence sur un diagnostic des besoins, des potentiels et des logiques de territoire.

4. Action en réseau.

L'équipe n'agit jamais seule, elle est en lien avec les familles, les professionnels, les acteurs de solidarité de voisinage et les acteurs associatifs, publics et privés qui partagent ses objectifs, en particulier pour le signalement, le repérage et le suivi des situations complexes des personnes souffrant de solitude. L'implication bénévole ne se substitue ni à celle des familles ni à celle des professionnels, leurs interventions sont complémentaires et se renforcent mutuellement. L'équipe participe aux coordinations mises en œuvre sur son territoire (CLIC, CCAS, MAIA...). Elle est en lien régulier avec le référent d'équipe MONALISA et les autres équipes citoyennes MONALISA, permettant ainsi des échanges de pratiques.

Source : *charte de l'équipe citoyenne MONALISA (extrait),
disponible sur www.monalisa.fr, 2015.*

DIPLÔME D'ÉTAT DE CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE	Session 2018
<i>Implication dans les dynamiques institutionnelles, partenariales et inter partenariales – DC4B</i>	Page : 8/9

ANNEXE 6 - Plan départemental « bien vieillir en V. » 2010-2015 (extraits)

[...] L'attention portée aux conditions de vie des personnes âgées et la volonté de leur proposer un accompagnement personnalisé ont conduit à concevoir un ensemble de solutions nouvelles et adaptées aux attentes de chacun. Avec le plan d'action « bien vieillir en V. », il s'agit de mettre la personne âgée au cœur de nos préoccupations en respectant ses souhaits et ses choix afin de répondre au mieux à ses besoins et d'améliorer sa qualité de vie. Il s'agit aussi de favoriser le lien entre les générations en mettant l'accent sur le rôle premier des familles auxquelles les pouvoirs publics n'ont pas à se substituer, mais aussi sur les solidarités de voisinage traditionnellement très fortes en V. et remparts naturels contre la solitude et l'abandon. C'est pourquoi la préparation du plan « bien vieillir en V. » a été l'objet d'une très large concertation avec plus de deux cents professionnels médico-sociaux, médicaux et paramédicaux, responsables associatifs, aidants bénévoles ou salariés, sans oublier les personnes âgées elles-mêmes siégeant au Comité DÉpartemental des Représentants des Personnes Âgées (CODERPA), répartis en cinq groupes de travail autour des thèmes suivants : maintien à domicile, solutions d'accueil, prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, coordination des acteurs sur le terrain, nouveaux enjeux, nouveaux besoins, nouvelles réponses. Leurs contributions ont permis d'établir un diagnostic des équipements et des services existants dans notre département, de cerner les nouveaux besoins qui se font jour et d'avancer des propositions dont il a été tenu le plus grand compte dans le plan d'action qui vous est présenté autour de quatre grandes priorités.

- **Priorité 1** : « proposer un accompagnement personnalisé à la personne âgée depuis la prévention jusqu'à la fin de vie dans le cadre d'un parcours d'accompagnement et de soins mobilisant l'ensemble des acteurs garants de son bien-être et de sa sécurité ».

[...]

Le recrutement et la formation des bénévoles.

Le département de V. a la chance de s'appuyer sur un tissu diversifié d'associations et sur un réseau dense de bénévoles dont l'action quotidienne auprès des personnes âgées, que ce soit au domicile ou en établissement, donne tout leur sens aux valeurs de liberté, de responsabilité et de civisme. Si le bénévolat actif demeure bien présent, le bénévolat administratif en proie à des contraintes juridiques et financières croissantes, a tendance à s'essouffler pour laisser place dans certains cas à une organisation professionnelle. Or il importe de ne pas nous priver de la connaissance approfondie des familles et du vécu du terrain que possèdent les bénévoles. Ce qui soulève la question de la transmission de leur savoir et de leur renouvellement. Par ailleurs, nous devons prendre en considération les jeunes retraités qui sont eux-mêmes des aidants et de futures personnes âgées. À ce titre, ils peuvent apporter beaucoup à leurs aînés dans le cadre d'une action associative. Notamment pour seconder les aidants familiaux et professionnels auprès des personnes âgées sans se substituer à ceux-ci. Ce qui suppose des conventions déterminant clairement les rôles de chacun. On ne se découvre pas bénévole du jour au lendemain.

La bonne volonté ne suffit pas toujours. Des compétences sont nécessaires. C'est tout l'enjeu de la formation. Enfin, participer à la vie associative en tant que bénévole est aussi un excellent moyen de prévenir les risques d'isolement en gardant une présence et un rôle actif dans la vie locale. C'est pourquoi le Conseil départemental de V. souhaite privilégier le soutien aux associations locales et aux bénévoles [...].

Au travers des CLIC, il est également souhaitable d'orienter les jeunes retraités vers les associations et autres organismes qui consacrent leur action au service des personnes âgées. Ce nouveau bénévolat doit favoriser la mise en œuvre d'actions répondant aux besoins des personnes âgées : ateliers informatiques, ateliers de prévention des chutes, covoiturage, formation pour les aidants, etc.

[...]

Source : disponible sur le site du Conseil départemental de V. ;
consulté le 27/07/2016.

DIPLÔME D'ÉTAT DE CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE	Session 2018
Implication dans les dynamiques institutionnelles, partenariales et inter partenariales – DC4B	Page : 9/9